

Admissibilité aux stages Coop

Les étudiants intéressés par les stages Coop pendant leurs études en chimie ou biochimie doivent rencontrer les critères suivants :

- 1) Avoir un bon statut académique
- 2) Être inscrit à l'un des programmes suivants:
 - a. B.Sc. Specialization in Chemistry
 - b. B.Sc. Specialization in Chemistry, Pharmaceutical Chemistry option
 - c. B.Sc. Specialization in Biochemistry
 - d. B.Sc. Spécialisation en Biochimie
- 3) Avoir une moyenne cumulative d'au moins 6.0
- 4) Au début du stage :
 - a. Avoir terminé les deux premières années du programme pour le stage de 2^e année
OU
 - b. Avoir terminé les trois premières années du programme pour le stage de 3^e année
- 5) Avoir réussi tous les cours obligatoires prévus au programme à la fin de l'année académique précédant le stage.